

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

Mesdames les Conseillères
communales et Messieurs les
Conseillers communaux,

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du COVID-19 à l'échelle de toute la planète et ses conséquences sanitaires et économiques. En Suisse : printemps en semi-confinement avec de nombreuses activités à l'arrêt forcé à la suite des décisions de la Confédération, puis reprise progressive des activités et automne en forme de remontée du nombre de personnes atteintes. Ce contexte et ses conséquences sur l'ensemble de la société ont été un sujet de préoccupation constant des syndics de la Riviera, nécessitant recherche de solutions, capacité d'adaptation et de réorientation pour faire face à cette situation que personne ne pouvait prévoir.

Dans le contexte de la gestion de cette crise sanitaire et de ses conséquences, des interdictions à faire respecter et des nouvelles pratiques à instaurer, des soutiens publics spécifiques à concevoir et à assurer, les syndics ont aussi poursuivi les échanges sur leurs préoccupations conjointes, telles que celles liées aux finances communales ou aux transports publics.



COVID-19

La Conférence des syndics de la Riviera vous adresse ses meilleurs vœux dans l'espoir d'une année 2021 ... post-COVID !

actualités 2020

CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire du Coronavirus a surpris chacun, à la mi-mars 2020 par sa soudaineté et son ampleur. Les syndics se sont réunis en séance extraordinaire par visioconférence dans la première semaine d'avril pour faire le point sur les mesures prises ou à prendre au niveau communal : constitution et fonctionnement des cellules de crise, soutiens aux populations vulnérables, gestion des espaces publics, fonctionnement de l'administration communale, organisation du télétravail pour le personnel communal, etc.

Avec la levée progressive du semi-confinement, les syndics ont régulièrement communiqué, avec le soutien du Préfet invité aux séances de la CSD, sur la mise en œuvre des directives fédérales et cantonales destinées à lutter contre le COVID-19, ainsi que sur les mesures instaurées ou à instaurer pour que les activités économiques, culturelles, sportives, sociales, de même que la vie politique puissent reprendre en toute sécurité.

Les soutiens publics aux entreprises et organisations impactées par l'arrêt forcé ou le fort ralentissement des activités ont aussi été au cœur des préoccupations : mesures à prendre au niveau communal ou par les instances intercommunales compétentes, notamment.

La recrudescence de la propagation du virus à l'automne et les nouvelles mesures fédérales et cantonales ont aussi fait l'objet d'échanges dans le cadre de la dernière séance de l'année.



© Mix et Remix

UCV-AdCV

Les syndics ont procédé à un point d'information systématique relatif aux négociations entre les organisations faitières des communes et le Canton.

Concernant la facture sociale, désormais nommée « participation à la cohésion sociale » (PCS), les négociations ont abouti, en août 2020, à un protocole d'accord entre l'Etat de Vaud et l'UCV qui prévoit, notamment, un rééquilibrage progressif, pérenne dès 2026, ou au plus tard en 2028, de CHF 150 millions/an en faveur des communes. Ainsi, dès que ce montant aura été atteint, la PCS des communes s'élèvera à 36.7% du coût total, contre 47% actuellement. La majorité des membres de l'UCV s'est prononcée en faveur de cet accord. La modification de la base légale sera soumise au Grand Conseil.

Cet accord a été conclu sans l'AdCV, qui a quitté la table des négociations en juillet 2020 parce qu'en désaccord tant avec le compromis qui s'esquissait qu'avec son calendrier de mise en œuvre.

VMCV - LIGNE 201

Une initiative populaire vaudoise, « SOS Communes », a été lancée avec le soutien de la majorité des membres de l'AdCV, pour exiger la reprise totale de la PCS par le Canton.

En raison de l'impact de la PCS sur leurs finances communales, plusieurs syndicats de la Riviera ont exprimé leur volonté que ce compromis soit un premier pas vers un rééquilibrage plus marqué en faveur des communes.

En outre, cet accord s'inscrit dans le contexte des travaux menés en parallèle sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). Ces travaux ont repris dès septembre 2020 avec les 2 associations faîtières des communes. L'objectif du Canton est une entrée en vigueur de la NPIV au 1^{er} janvier 2023.



Après sept années de négociations, le Canton et les deux associations faîtières des communes ont enfin réussi à finaliser la révision complète du règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires. Cette révision clarifie les rôles en termes de planification scolaire et de financement du matériel scolaire. Ainsi, Canton et communes se sont entendus sur une clé de répartition des coûts, notamment pour les équipements numériques dans les salles de classe, désormais pris en charge à parts égales. Ainsi, la transition numérique de l'enseignement pourra se faire de manière plus uniforme à l'échelle cantonale.

En 2019, le déficit de VMCV SA et le coût de la prolongation de la ligne 201 de Villeneuve à l'hôpital, ont fait réagir fortement nombre de municipalités et de conseils communaux.

En effet, le financement envisagé de cette prolongation, considérée par le Canton comme une ligne urbaine, était en quasi totalité à charge des communes.

Une séance extraordinaire de la CSD a eu lieu en préparation d'une rencontre avec Mme la Conseillère d'Etat N. Gorrite en janvier 2020 à ce propos.

A la suite de cette rencontre et des démarches entreprises, une solution a été trouvée : la section Villeneuve-gare – Rennaz-Village a été reconnue, tant par la Confédération que par le Canton, comme « ligne régionale » et ce, dès sa mise en exploitation en 2019. En conséquence, Canton et Confédération prennent à leur charge l'essentiel du financement du déficit de cette section, et ce de manière pérenne.

Les syndicats, respectivement les municipalités de la Riviera, ont exprimé leur pleine satisfaction avec cette solution.

Ce dossier a été suivi par la CSD et par la Conférence régionale des transports publics Riviera (CRTPR) qui est composée de représentants des municipalités, des VMCV, de MOB-MVR, du Canton et de la CO-RAT.



© O. Vietti-Violi

Par ailleurs, des points de situation réguliers ont été effectués sur la situation des VMCV, notamment sur les pertes financières dues à la crise sanitaire.

CIEHL / 2m2c

Les Syndicats de la Riviera ont été régulièrement informés sur l'évolution des réflexions concernant l'avenir du 2m2c.

Après le rejet, en votation populaire, du premier projet de rénovation du 2m2c en février 2019, puis l'invalidation du vote à la suite d'un recours auprès du Conseil d'Etat, un nouveau projet plus consensuel a été élaboré. Avec un coût revu à la baisse (réduction de Fr. 9 millions par rapport au premier projet, pour un coût désormais fixé à Fr. 78 millions), ce nouveau projet a été accepté par le Conseil communal en février 2020, puis accepté en votation populaire le 27 septembre.



© 2m2c: image de synthèse

Equipement unique et majeur pour des manifestations d'envergure et congrès, les retombées du 2m2c bénéficient à l'ensemble de la Riviera. C'est pourquoi les dix municipalités de la Riviera avaient déjà reconnu l'intérêt public régional du premier projet et accepté une participation financière de la CIEHL à sa réalisation.

Le nouveau projet de sécurisation et de rénovation du 2m2c demeure parfaitement conforme aux buts de la CIEHL. Ainsi, un préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la CIEHL au projet de sécurisation et de rénovation du 2m2c sera déposé dans les 10 Conseils communaux de la Riviera fin 2020 / début 2021.

AGGLOMÉRATION RIVELAC

Suite à la convention signée en novembre 2019 par les cantons de Vaud et de Fribourg et les 19 communes vaudoises et fribourgeoises concernées, une cheffe de projet pour l'agglomération, en la personne de Mme Corinne Margalhan-Ferrat, a été engagée au 1er juillet 2020.

Invitée en septembre par la CSD, Mme Margalhan-Ferrat a pu présenter les deux thématiques à traiter de manière prioritaire, à savoir l'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) et l'élaboration de statuts juridiques pour instaurer l'agglomération sous forme d'une association de communes. L'objectif est de faire aboutir ces 2 dossiers d'ici fin 2021 - mi-2022.



Mme C. Margalhan-Ferrat, Cheffe de projet de Rivelac

MVT

Le tourisme de la région affichait un bilan provisoire 2018 - 2020 positif, période marquée notamment par la Fête des Vignerons et par de bonnes perspectives 2020, jusqu'à la survenue de la crise sanitaire.

Secteur clé pour la région et fortement impacté par les conséquences du COVID-19, la relance des activités touristiques est au centre des préoccupations, alors que la stratégie 2020 visait à augmenter le nombre de visiteurs et en particulier ceux qui séjournent dans la région. C'est dans ce contexte que la CSD a examiné et validé la demande de Montreux Vevey Tourisme (MVT) de reconduire la contribution des communes pour la période 2021 - 2023 aux mêmes conditions que pour la période précédente.

Enfin, en dépit de cette situation sanitaire complexe, la CSD souhaite relever « l'union sacrée » qui s'est réalisée sur la Riviera autour du concept novateur « Dolce Riviera ». Ainsi, l'ensemble des acteurs touristiques, économiques et culturels se sont unis pour contribuer à faire vivre la Riviera durant la période estivale 2020 « pas comme les autres ». Des plages urbaines, des concerts intimistes, des animations variées : autant d'activités qui ont été offertes aux hôtes de passage et aux habitants de la région.

HÔPITAL RIVIERA CHABLAIS ANTENNE DU SAMARITAIN

En octobre, la CSD a reçu M. Pierre Rochat, Président de la Fondation des hôpitaux de la Riviera, concernant l'avenir de l'antenne du Samaritain.

En effet, à la suite du communiqué des Conseils d'Etats vaudois et valaisan du 28 août 2020 mentionnant la possibilité de centraliser dans un premier temps les activités de gériatrie aiguë et de réadaptation gériatrique sur le site de Monthey, des inquiétudes se sont faites jour quant à l'avenir de l'antenne du Samaritain à Vevey.

Dans le cadre des échanges au sein de la CSD, il a été convenu que ce sujet serait repris début 2021, notamment dans le cadre d'une rencontre CSD - députés.

PETIT LEXIQUE ...

AdCV
Association de communes vaudoises

CIEHL
Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman

CORAT
Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire

CRTPR
Conférence régionale des transports publics Riviera

CSD
Conférence des syndicats de la Riviera

NPIV
Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise

PA
Projet d'agglomération

PCS
Participation à la cohésion sociale

SRGZA
Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

UCV
Union des communes vaudoises